

Une énergie propre pour tous en Afrique et dans les pays les plus vulnérables au changement climatique



La France et le Kenya ont organisé une conférence ministérielle à Paris, le 21 avril 2011, instaurant un dialogue de haut niveau entre les ministres, les représentants des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, des représentants du secteur privé et des experts dans le domaine des énergies propres.

L'initiative climat Paris-Nairobi vise à :

- fournir des solutions concrètes pour l'accès à l'énergie propre des pays en développement dans le cadre des négociations climatiques, compte tenu des liens existant entre cette question et l'adaptation de leurs économies aux changements climatiques, l'atténuation de ceux-ci et la nécessité d'assurer un développement sobre en carbone et la conservation de leurs forêts ;
- atteindre l'objectif ambitieux d'un accès universel à l'énergie d'ici 2030, conformément aux recommandations du groupe consultatif du Secrétariat général de l'ONU sur l'énergie et le changement climatique.

Pour ce faire, l'initiative entend faciliter l'activation des financements-climat qui seront alloués en vue du démarrage rapide (« fast-start ») en développant des projets et en proposant des modèles économiques performants et, au-delà, afin de développer des systèmes durables de production, de transmission et de distribution dans les pays les plus vulnérables au changement climatique.



Accès à l'énergie, développement durable

L'objectif d'accès universel à des services énergétiques modernes d'ici 2030 doit être traité par la communauté internationale comme une priorité absolue, pour à la fois lutter contre l'extrême pauvreté et soutenir l'effort mondial de lutte contre le changement climatique. Aujourd'hui :

- 2,7 milliards de personnes restent tributaires de la biomasse traditionnelle pour satisfaire leurs besoins de cuisson. Ce chiffre pourrait atteindre 2,8 milliards en 2030 ;
- 1,4 milliard de personnes dans le monde sont privées d'accès à l'électricité. La grande majorité d'entre elles se trouve en Afrique sub-saharienne où le taux d'électrification ne dépasse pas 30% en moyenne et 12% dans les zones rurales ;
- en l'absence de mesures spécifiques, le nombre de personnes vivant sans accès à l'électricité devrait rester autour de 1,2 milliard en 2030 ;
- les populations les plus pauvres paient une énergie parmi les moins efficaces, les moins durables et les plus chères.

L'initiative climat Paris-Nairobi soutient et s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale 2012 de l'énergie durable pour tous et l'initiative du Secrétariat général de l'ONU intitulée énergie durable pour tous et les diverses discussions liées à l'énergie menées en amont du sommet Rio+20.

Le développement économique et social, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci sont indissociablement liés à l'accès aux énergies propres

Pour assurer la sécurité énergétique, favoriser le développement et réduire – ou limiter – l'amplitude des changements climatiques, il est indispensable de traiter ces trois sujets simultanément. À l'inverse, l'approche fragmentaire jusqu'ici adoptée freine les progrès sur l'ensemble des trois questions. En particulier, le défi climatique ne saurait être relevé isolément des autres. L'accès aux énergies propres (énergies renouvelables, efficacité énergétique, capture et stockage du CO₂, solutions hybrides) est une condition de la réduction des effets des changements climatiques, de l'amélioration de la santé au niveau mondial, de la réduction de la pauvreté et de l'atteinte des objectifs de développement du millénaire (OMD).

Un engagement de la communauté internationale en faveur de l'accès à l'énergie est essentiel à la conclusion d'un accord Nord-Sud sur les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés dans le cadre des négociations climatiques. Des progrès rapides vers l'énergie durable pour tous peuvent constituer une contribution positive aux négociations sur les changements clima-

tiques, en montrant que l'adoption d'une voie verte présente des opportunités économiques et sociales. Les partenariats sont complémentaires aux négociations et leur donnent une assise concrète.

Promouvoir une approche de la fourniture de services énergétiques en termes de filières

Fournir une cuisson sûre, abordable et durable

En Afrique, la cuisson se fait essentiellement à partir de combustibles solides (bois, charbon de bois ou bouse). L'utilisation de fours à cuisson améliorés réduirait considérablement la déforestation ainsi que les effets négatifs sur la santé qui résultent de l'inhalation des fumées.

Services énergétiques pour le développement rural

Les populations rurales ont besoin d'accéder à l'énergie pour leurs besoins vitaux, mais aussi pour les activités économiques. Sans services énergétiques modernes, les populations pauvres ne peuvent pas développer leurs activités productives. Inversement, sans développement de leurs activités productives, les pauvres ne peuvent pas payer l'énergie.

Énergies pour les activités productives et pôles de croissance économique

La fourniture de services énergétiques aux activités productives localisées dans les centres économiques régionaux est essentielle au développement économique et au succès des programmes énergétiques.

Énergies pour des villes durables

Si aujourd'hui encore la moitié des Africains vivent en milieu rural, les citadins devraient devenir majoritaires en Afrique vers 2025. Les villes résultant d'un étalement urbain incontrôlé consomment jusqu'à dix fois plus d'énergie par habitant que les villes bénéficiant d'une meilleure planification.

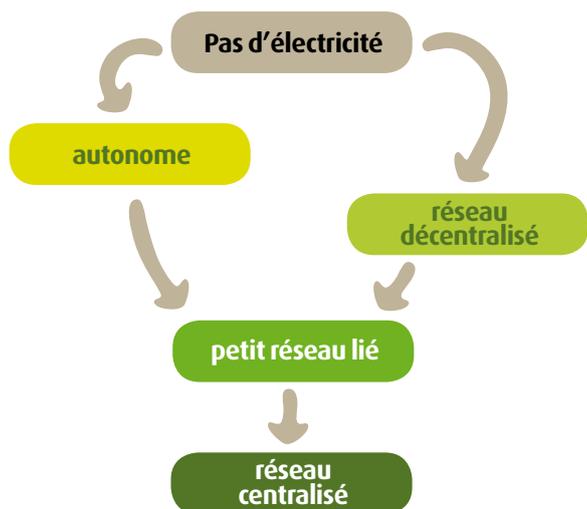
Réseaux électriques nationaux et régionaux

L'utilisation à grande échelle de sources d'énergie renouvelables connectées au réseau, notamment par l'intermédiaire de plates-formes énergétiques régionales, permettra une meilleure allocation des ressources

Utiliser les fonds publics pour renforcer la rentabilité des projets et créer des modèles économiques viables

Le développement de modèles économiques rentables et durables est essentiel à la réussite des projets et à leur développement à grande échelle. L'initiative Paris-Nairobi vise à faire émerger ces modèles économiques. Les





projets doivent être définis par les pays en développement participants à l'initiative. On propose d'examiner de façon prioritaire les projets relevant des quatre grandes catégories suivantes.

Mini-réseaux à l'échelle des collectivités

Bien souvent, l'extension du réseau jusqu'au niveau local est très coûteuse et difficilement envisageable, même à moyen ou long terme. Les mini-réseaux retrouvent, en pratique, la philosophie initiale d'Edison, lequel avait imaginé de petites centrales électriques à l'échelle d'une ville. Lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec des systèmes renouvelables ou hybrides, ils peuvent améliorer le niveau d'accès à l'électricité. Ils peuvent constituer un moyen fiable, durable, et plus rentable, de fournir de l'énergie à des communautés rurales, en particulier dans des zones peuplées mais isolées.

Installations de production électrique en zone périurbaine

Une urbanisation rapide devrait se traduire par une augmentation de la consommation d'énergie. Les activités caractéristiques d'une population urbaine sont généralement plus modernes et plus énergivores que celles des populations rurales. Les zones périurbaines, bien reliées aux marchés et aux services, abondantes en main d'œuvre, ont naturellement vocation à recevoir des services d'accès à l'électricité. Les populations des zones urbaines (où l'accès aux sources d'énergie « gratuites » telles que bois, fumier et feuilles est limité) sont prêtes à dépenser une part non négligeable de leurs revenus à des services énergétiques. Dans certaines zones périurbaines, ressemblant davantage à des zones rurales, le principal obstacle est souvent la dispersion des habitations et des fermes, qui rend difficile et non rentable leur connexion au réseau. Dans ces zones, les systèmes « stand-alone » ont plus de chances d'être viables à moyen terme.

Systèmes hybrides

Les besoins en électricité générés par de nombreuses applications à distance sont trop importants pour permettre l'utilisation rentable de technologies de production « stand-alone » ou autonome d'énergies renouvelables. Dans ces cas, il peut s'avérer plus facile de combiner plusieurs types de sources d'énergie pour former des systèmes dits hybrides. Les systèmes d'alimentation hybrides sont de taille très variable : ils peuvent être très petits, une ou plusieurs maisons, ou très grands, pour alimenter des réseaux insulaires éloignés des centres ou de grandes collectivités. Les systèmes d'alimentation hybrides sont considérés comme un moyen efficace pour alimenter en énergie les zones de peuplement éloignées des centres, nombreuses dans le monde en développement, où les coûts induits par une extension de réseau à grande échelle seraient prohibitifs, et où le coût de transport de carburants diesel est aussi très élevé.

Modèles économiques reposant sur le secteur privé et la valorisation de sa sécurité énergétique

Certaines entreprises privées, par exemple celles qui sont fortement consommatrices d'énergie, accordent à leur sécurité énergétique un prix supérieur à ce qu'elles paient réellement pour avoir accès à l'électricité. L'acteur privé pourrait porter le développement et le financement d'une installation de production énergétique renouvelable, principalement en vue d'assurer sa propre consommation. Deux possibilités s'offrent à lui : soit l'acteur privé libère les capacités qu'il achetait préalablement au réseau national, et dans ce cas la perte par la compagnie électrique d'un utilisateur solvable doit être prise en considération ; soit il subdivise sa production, en réservant une partie de l'énergie produite à sa propre consommation et en mettant l'autre à disposition du réseau local ou national, selon la configuration du réseau.

Financement de l'accès à l'énergie propre pour le développement

Afin de garantir un large accès à l'électricité d'ici 2030, 40 milliards de dollars d'investissements supplémentaires par an seraient nécessaires. Face à l'immensité des besoins, il est essentiel de mobiliser tous les fonds disponibles, publics et privés, dédiés à la lutte contre le changement climatique, à l'aide au développement ou au secteur de l'énergie et de créer de nouveaux mécanismes de financement des énergies propres. Les accords de Copenhague et de Cancun prévoient une contribution publique des pays développés approchant les 30 milliards de dollars sur la période 2010-2012 et une mobilisation de tous les acteurs des pays développés pour atteindre 100 milliards de dollars par an de financements publics et privés d'ici 2020, afin de financer des





actions équilibrées d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement, en se concentrant sur les besoins plus spécifiques des pays les plus vulnérables au changement climatique : pays les moins avancés, petits États insulaires et pays africains. Pour catalyser les investissements du secteur privé, il est nécessaire de développer des garanties innovantes contre les risques, afin de faciliter le financement de projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement : garanties partielles des risques (GPR), subventions ou financements publics spécifiques, par exemple pour les installations.

Les objectifs-clés

La communauté internationale devrait s'engager à réaliser trois objectifs :

- assurer l'accès universel à des services énergétiques modernes pour les services au public et les activités productives en 2030 ;
- aider l'ensemble des pays à édifier des systèmes énergétiques sûrs et fiables pour dynamiser le développement économique et assurer le progrès de la société ;
- accroître massivement le recours à des énergies locales et renouvelables afin de soutenir l'accès à l'énergie, améliorant ainsi la durabilité et la sécurité énergétiques.

Pour aller plus loin...

Un groupe d'experts franco-kényans a rédigé, entre octobre 2010 et janvier 2011, un Livre blanc portant sur une stratégie d'accès de 100 % des populations à l'énergie propre, en Afrique et dans les pays les plus vulnérables au changement climatique, d'ici 2030. Ce document est consultable, en version française ou anglaise, sur le site internet du ministère français du Développement durable.

D'autres informations sont également disponibles sur le site : www.developpement-durable.gouv.fr/paris-nairobi

Les principales actions

Afin d'atteindre ces objectifs, l'initiative climat Paris-Nairobi vise à jeter des ponts entre l'énergie, le développement et les politiques climatiques. Elle couvrira simultanément les domaines de la gouvernance, du renforcement des capacités et des capacités de production, par ses actions et au travers des résultats obtenus sur le terrain.

À travers la mise en œuvre de projets, l'initiative climat Paris-Nairobi souhaite renforcer l'expertise, dégager des conclusions importantes en matière de meilleures pratiques et faire partager cette expérience afin de développer les projets à plus grande échelle ou de les reproduire ailleurs :

- identifier et mettre en place des cadres nationaux optimisés en matière d'énergie, y compris renouvelable ;
- renforcer les capacités humaines et institutionnelles ;
- favoriser l'intégration énergétique régionale ;
- permettre une transformation radicale de l'investissement dans les infrastructures énergétiques, en créant garanties, installations, et nouveaux mécanismes flexibles s'appuyant sur le secteur privé ;
- consolider et relier entre eux les partenariats internationaux.

